

Réf: Dossier N° 098677

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRIUMPH COMPANY SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan, commune d'Anyama-Anguededou V2, , Lot 322, Ilot 167

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRIUMPH COMPANY SARL »

Objet : 1) BTP/GENIE CIVIL : construction ; confection de plan 2D/3D ; réhabilitation ; construction métallique ; froid et climatisation.

2) AGROALIMENTAIRE : transformation agroalimentaire ; import/export des denrées alimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, Abidjan, commune d'Anyama-Anguededou V2, , Lot 322, Ilot 167

Dirigeant(s) : M GOULEBI KIHE HABIB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03308 du 14/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16440/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

